SM le Roi nomme MM. El Yazami et Boussouf président et SG du CCME

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-12-2007 23:59:07

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu ce vendredi 21 décembre 2007, correspondant au 10 Dou Al Hijja 1428 de l'Hégire, au Palais Royal de Rabat, MM. Driss El Yazami et Abdellah Boussouf, que le Souverain a nommés respectivement président du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger et secrétaire général dudit Conseil .

Et ce, eu égard à la haute compétence, à l'engagement et à la connaissance approfondie des questions de l'immigration qui leur sont connus, ainsi qu'à leur capacité d'ouverture sur les différentes sensibilités, indique un communiqué du Cabinet Royal.

Se fondant sur l'avis consultatif du CCDH et les propositions faites par son comité ad hoc, et en application des dispositions transitoires du Dahir portant création de cette institution, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a nommé 37 membres pour un premier mandat transitoire de quatre années, au maximum, sachant pertinemment qu'en vertu des dispositions dudit Dahir, le Conseil se compose de 50 membres, laissant ainsi la porte ouverte, pendant toute la période de ce premier mandat, à d'autres forces vives qui sont dignes d'y siéger.

Les membres du Conseil ont été choisis dans le cadre d'une approche concertée et participative, adoptée par Sa Majesté le Roi pour la gestion des affaires majeurs de la nation, et des critères fixés par le Souverain en la matière. Le choix s'est fait au vu des qualités reconnues à ces membres, en l'occurrence leur attachement aux constantes de la nation et aux valeurs de l'identité marocaine unifiée et riche de ses multiples affluents, ainsi que leur apport remarquable en matière d'immigration et de défense des causes de la communauté marocaine à l'étranger.

Le Conseil reflète, dans sa première configuration, et autant que faire se peut, une répartition géographique et intergénérationnelle équilibrée, ainsi qu'une représentativité appropriée des femmes et de toutes les sensibilités spirituelles, culturelles et sociales des Marocains résidant à l'étranger, y compris des représentants des sujets de Sa Majesté le Roi, parmi les juifs d'origine marocaine, connus pour leur attachement à leur marocanité et aux valeurs sacrées de leur pays, et ce, dans le respect des exigences de probité, de compétence, d'efficacité et de crédibilité, dont doivent faire preuve les membres du Conseil.

A cette occasion, Sa Majesté le Roi a rappelé les larges attributions consultatives que le Souverain a conférées audit Conseil pour permettre aux membres de la communauté marocaine à l'étranger, où qu'ils se trouvent, d'exercer la plénitude des droits attachés à leur citoyenneté.

Par ailleurs, Sa Majesté le Roi a insisté sur le devoir qui incombe au Conseil de s'attacher, en plus de l'exercice de ses attributions, à approfondir la réflexion sur l'action à mener et à oeuvrer de manière impartiale, en toute responsabilité et avec la sagesse, la clairvoyance et l'ouverture d'esprit requises, en vue de soumettre à la Haute Appréciation Royale des recommandations sur les garanties nécessaires à assurer pour que le prochain Conseil choisi gagne en représentativité, ainsi

que sur les conditions à réunir pour garantir une présence réelle, globale et graduelle des citoyens marocains à l'étranger, au sein de toutes les institutions nationales et de tous les secteurs d'activité du pays.

A cet égard, Sa Majesté le Roi a réitéré Sa ferme volonté de veiller à ce que le Conseil, - compte tenu des potentialités et des compétences qu'il recèle en tant que force de proposition - , contribue, en collaboration avec l'ensemble des autorités, à la mise au point d'une stratégie nationale d'immigration, globale, multidimensionnelle, et prenant en considération les développements et les mutations accélérées que connaît ce phénomène. Cette stratégie devrait être fondée, dans ses dimensions nationale, régionale et internationale, sur la cohérence et la complémentarité de l'action des autorités et des instances qui en ont la charge.

Outre les membres susvisés, le Conseil sera également composé de membres observateurs, provenant des autorités gouvernementales, des organismes et institutions concernés par les questions d'immigration et du Conseil Supérieur des Ouléma, outre les conseils des ouléma pour les Marocains résidant à l'étranger.

Par ailleurs, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a réaffirmé Son soutien au Conseil en tant que nouveau jalon dans l'édifice institutionnel national, engageant, à cet égard, l'ensemble des institutions et des instances ayant la charge des affaires de l'immigration, à collaborer avec le Conseil et à agir en partenariat avec lui. Enfin Sa Majesté le Roi, que Dieu Le protège, a réitéré Sa bienveillante et constante Sollicitude pour la communauté marocaine à l'étranger que le Souverain et la mère patrie tiennent en haute estime, eu égard à son attachement à sa marocanité et à sa contribution au développement, à la modernisation et au rayonnement international de son pays.

Voici la liste des membres du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger qui compte 37 membres, sachant qu'en vertu des dispositions du Dahir portant création de cette institution, le Conseil comprendra 50 membres:

1- M. Abdellah Boussouf (secrétaire général du Conseil - Historien - Belgique)
2- M. Paul Dahan (Psychanalyste - Belgique)
3-Mme Yamila Idrissi (Avocate - Belgique)
4 -M. Ahmed Ayaou (Chimiste - Allemagne)
5 - M. Kamal Rahmouni (Acteur associatif - Espagne)
6 - Mme Mina Rhouch (Médecin - Espagne)
7 - M. Mohamed Chaib (Député (Catalogne) - Espagne)
8 -M. Mohamed Kharchich (Opticien - Espagne)
9 -M. Mohamed Anouar Haidour (Syndicaliste - Espagne)
10-Mme Amina Enneceiri (Psychosociologue - France)
11- M. Mokhtar Ferdaoussi (Juriste - France)
12- Mme Najat Azmy (Conseillère municipale - France).
13- M. Omar El Mourabet (Ingénieur - France)
14-M. Mohamed Moussaoui (Ingénieur - France)
15-M. Faouzi Lakhdar Ghazal (Docteur en sciences biologique - France)
16-Mme Najat Belkacem (Membre du cabinet du maire de Lyon -France)
17-M. Younes Ajarrai (Enseignant - France)
18-M. Rachid Benzine (Ecrivain/chercheur - France)
19- M. Adil Jazouli (Docteur en psychosociologie - France)
20-M. Driss Ajbali (Sociologue - France)

21-M. Abdelhamid El Jamri (Consultant - France)
22-Moulay El Mehdi Idrissi Zini (Acteur associatif - France)
23-M. Raphy Marciano (Directeur du centre communautaire de Paris - France)
24-M. Hamid Bichri (Médiateur culturel - Italie)
25 - M. Abdellah Redouane (Docteur en sciences des organisations et en sociologie - Italie)
26-M. Mohamed El Ouafrassi (Diplômé en gestion - Pays-Bas)
27-Mme Nadia Bouras (Universitaire - Pays-Bas)
28 - M. Khemmar El Bakkali (Responsable religieux - Pays-bas)
29 - M. Abdeslam El Menebhi (Militant associatif - Pays Bas)
30 - Mme Souad Talsi (Conseillère juridique - Royaume Uni)
31 - M. Ahmed El Hamss (Technicien en télécommuications - Danemark)
32- M. Daniel Amar (Homme d'affaires - Canada)
33- M. Abdelghani Dades (Journaliste - Canada)
34-Mme Nadia Serhani (Responsable des ressources humaines - Etats-Unis)
35- M. Mohamed Farssi (Professeur d'informatique - Sénégal)
36-Mme Amina Benlarbi (Avocate - Algérie)
37- M. Najib Bencherif (Journaliste - Emirats Arabes Unis)

MAP